



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Quotas pour étudiants non-résidents

Tout savoir sur les quotas des étudiants non-résidents : les études concernées, les étudiants non-résidents, les étudiants résidents, la 1ère inscription en FWB..



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)

- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Organisation de l'enseignement supérieur

Tout savoir sur la structure et le paysage de l'enseignement supérieur : l'ARES, les pôles académiques, les établissements d'enseignement supérieur, la co-diplomation, l'organisation et la réussite du cycle d'études...



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Sida : situation actuelle et évolution probable en Belgique et dans le monde

Tout savoir sur la situation du sida en Belgique, en Europe et au niveau mondial, statistiques, l'évolution probable de la maladie...



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

La reconnaissance des brevets d'animateur entre la Belgique

et la France : une bonne nouvelle pour les animateurs !



Depuis le **1er décembre 2024**, le brevet d'animateur de centres de vacances (BACV) délivré en **Fédération Wallonie-Bruxelles** est reconnu en **France**. Cela signifie que les animateurs belges peuvent travailler en France avec ce brevet, et c'est la première fois qu'un brevet d'un pays de l'UE est officiellement reconnu par la France !

Le **brevet d'animateur** en Fédération Wallonie-Bruxelles est une **reconnaissance officielle** qui permet d'encadrer les jeunes dans des centres de vacances, écoles de devoirs ou pendant des activités extra-scolaires. Pour obtenir ce brevet, il faut suivre une formation qui se compose de **150 heures de théorie** et de **150 heures de pratique**. Il y a **27 organismes agréés** pour former les animateurs, chacun ayant sa propre approche, mais le contenu reste globalement le même.

Les deux formations (française et belge) sont assez similaires, et à partir de maintenant, si tu as ton brevet belge, tu pourras travailler en France. Si tu es titulaire du **BAFA** (brevet français), tu peux également obtenir une équivalence pour travailler en Belgique, et inversement pour les détenteurs du BACV belge.

Les ministres **Valérie Lescrenier** (FW-B) et **Gil Avérous** (France) se sont rencontrés à Bruxelles le 25 novembre pour célébrer cette avancée. Cette nouvelle reconnaissance facilitera la **mobilité des animateurs** entre les deux pays, et ouvrira plus de portes aux jeunes animateurs en Europe.

Comment obtenir l'équivalence ?

- **Si tu as le BAFA** et veux une équivalence en Belgique, tu peux obtenir une reconnaissance comme animateur de centre de vacances. Si tu as le **BAFD**, tu peux obtenir une équivalence comme coordinateur.
- **Si tu as le BACV** et veux l'équivalence en France, tu pourras obtenir une équivalence pour travailler comme animateur d'accueils collectifs de mineurs (accueils de loisirs ou centre de vacances).

Pour obtenir cette équivalence, il suffit d'envoyer une copie de ton brevet et de ta carte d'identité à l'adresse : **servicejeunesse.formation@cfwb.be**.

Plus d'infos : [Demander une équivalence au brevet en centre de vacances](#)

Cette reconnaissance rend l'animation transfrontalière encore plus accessible et c'est une super opportunité pour les animateurs qui souhaitent travailler dans plusieurs pays !



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Déclaration politique drogues

Tout savoir sur le document signé sur la politique en matière de drogues en Belgique portant sur le tabac, l'alcool, la médication psycho-active et sur les drogues illicites...

[RGPD](#)

[Politique de cookies \(EU\)](#)

- [Suivre](#)
- [Suivre](#)
- [Suivre](#)

INFOR JEUNES ASBL

Chaussée de Louvain, 339
1030 Bruxelles
Tél.: 02 733 11 93
inforjeunes@jeminforme.be



actiris

.brussels 

au coeur de l'emploi



**FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES**